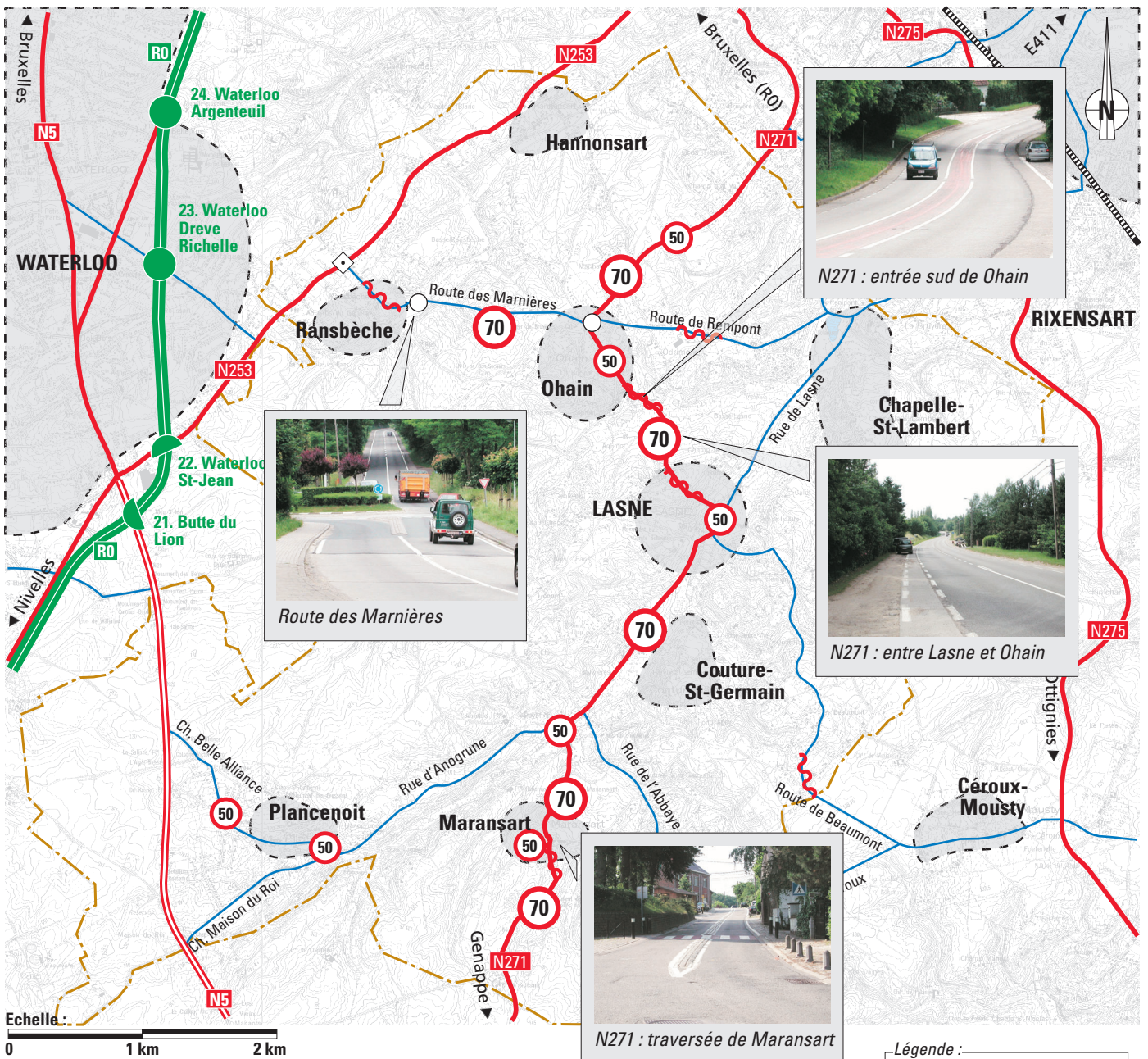


Lasne : exploitation du réseau routier



- **La gestion des vitesses est fortement modulée (90, 70, 50) :**
 - quelle lisibilité pour l'usagers ?
 - malgré des voiries souvent étroites, à caractère villageois, pas de zones 30 recensées sur les grands axes
- **La N271 qui traverse la commune en N-S se caractérise par des aménagements de modération des vitesses :**
 - réductions de largeur par bande pavée centrale à Maransart ou Ransbèche
 - large bande centrale de couleur en traversée d'Ohain ...
 - ... **mais aussi** par l'absence d'aménagement dans certains secteurs clés (entre Ohain et Lasne, en entrée Sud de Lasne, à Placenoit - accès à la N5)
- **Ponctuellement des carrefours aménagés (Route des Marnières), créent des effets de portes aux entrées de villages, mais quid des nombreux accès locaux ?**

Légende :

	Autoroute et échangeurs
	Réseau principal
	Réseau secondaire
	Réseau collecteur
	Réseau de desserte
	Voie ferrée + gare
	Limite communale
	Zone d'habitat
	Modération existante
	Limite agglomération
	Carrefour régulé
	Giratoire